

COLLECTIVITÉS (COMMUNES ET INTERCOS)

ENTRE 20 000 ET 50 000 HABITANTS



VILLE DE
HOUILLES

Ville de Houilles

**Budget participatif,
Faites de vos idées une
réalité ! 1ère Edition**

Nom du BET / AMO

*OpenCommunities Consultings

La démarche s'inscrit dans un
cadre réglementaire

☐

OUI

☒

NON

La démarche est

☐

PONCTUELLE

☒

PÉRENNE

La collectivité/métropole
participe à un programme

☒

OUI

☐

NON

*Territoires d'engagement

THÈMES

ÉNERGIE

MOBILITÉ

ENVIRONNEMENT

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

À Houilles, le premier budget participatif a été lancé afin de renforcer la place des citoyens dans la réalisation des projets municipaux. Ce n'est pas une simple consultation, la démarche a été pensée plus d'un an en amont, avec élus et agents, pour construire un cadre méthodologique partagé.

Lancée fin 2024, le budget participatif a permis à tous les Ovillois dès 16 ans de proposer une idée, de la travailler avec les services, puis de participer au vote. Résultat : 2337 votes exprimés, 4 projets lauréats, 100 000 € d'enveloppe et une forte dynamique citoyenne à l'échelle locale.

La transparence a été assurée tout au long du processus via notre plateforme citoyenne, l'Observatoire citoyen. Aussi, plusieurs bilans au cours de la démarche ont été réalisés pour améliorer les futures pratiques participatives de la Ville.

Houilles fait ainsi le choix d'une participation citoyenne, ambitieuse et durable.

LA DÉMARCHE

PRÉPARATION

* contexte, qui initie le projet, objectifs poursuivis, date de mise en place du projet, coût total du projet, territoire concerné, transparence des documents et de la démarche depuis sa mise en place, calendrier de suivi, communication, etc.

Cette année, la ville de Houilles a initié son premier budget participatif, s'inscrivant dans une continuité d'engagements en faveur de la participation citoyenne. Depuis 2020, la municipalité a mis en place plusieurs outils participatifs comme les conseils de quartier, une Commission extra-municipale du temps long et de nombreuses démarches de concertation sur des projets urbains structurants à l'image des travaux de réaménagement du parc principal de la ville – le parc Charles de Gaulle –, la place Michelet et également la refonte du schéma de circulation de la ville. Ainsi, la première édition du budget participatif en est le prolongement, conçu pour renforcer l'implication des citoyens dans la réalisation des projets municipaux. (annexe 1 : Note d'intention).

Ce projet, porté par la municipalité et son service "Participation citoyenne", bénéficie du soutien du programme national "Territoires d'engagement" de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), dispositif qui accompagne les collectivités territoriales dans l'évolution de leurs pratiques administratives pour donner une place plus importante aux citoyens. Ce soutien a débuté avec la signature d'une convention en avril 2024. (cf. annexe 17).



LA DÉMARCHE

La démarche a également bénéficié, pour la phase opérationnelle, de l'accompagnement de l'agence Open Communities, spécialisée en intelligence collective (annexe 18 : Mémoire technique d'Open Communities).

À travers la préparation et le lancement du budget participatif, cet accompagnement vise à insuffler de nouvelles pratiques collaboratives afin de renforcer la transversalité au sein de la collectivité. Il a démarré en amont de son lancement avec deux ateliers d'alignement réunissant élus et agents afin de définir, pour le premier atelier, les objectifs du budget participatif et les publics visés, et pour le second, les modalités de mise en œuvre (cf. annexes 15 et 16). Les orientations issues de ces deux ateliers ont structuré le règlement du budget participatif (annexe 10).

Le budget participatif de Houilles s'adresse à l'ensemble des Ovillois à partir de 16 ans. Il permet aux habitants de déposer, voter et suivre la mise en œuvre de projets d'intérêt général. Cette démarche de co-construction valorise l'expertise d'usage des habitants et l'implication citoyenne dans chacune des étapes du dispositif.

Un soin particulier a été apporté à la transparence du processus depuis le lancement de l'appel à idées jusqu'à l'annonce des projets lauréats. Une page numérique dédiée dans l'Observatoire citoyen a permis de suivre en temps réel les propositions, les réponses des services et les résultats du vote (annexe 25 : Explication de l'Observatoire citoyen). Le règlement du dispositif était également accessible sur cette page numérique (annexe 10).

Le coût total de la structuration et du lancement du budget participatif s'élève à 43 500 € HT, incluant 39 300 € HT d'accompagnement par le cabinet Open Communities et 4 200 € HT pour la plateforme numérique (annexe 4 : Coût OpenCo et annexe 5 : Coût Observatoire citoyen).

Deux agents, soit un équivalent temps plein, ont été mobilisés pour conduire le projet en amont et pendant la démarche.

La campagne de communication a été entièrement conçue et réalisée en interne ce qui a permis une bonne adéquation entre les intentions du dispositif et sa valorisation auprès de la population (plan de communication print et web, capsules vidéos, création de l'identité visuelle et des supports de communication, rédaction des contenus).

ÉTAPES ET DÉROULEMENT

* (réalisation, animation, méthode, outils, prise en compte des citoyens à chaque étape, reconnaissance de la maîtrise d'usage, scénarios alternatifs, obstacles ou aléas rencontrés, innovations, etc.)

Le budget participatif est structuré en cinq grandes étapes : l'appel à idées, l'analyse et le chiffrage des idées, le vote, l'annonce des projets lauréats et le suivi de réalisation. Dès sa conception, chaque phase a été pensée pour associer les services municipaux, expérimenter en interne des outils nouveaux et impliquer les citoyens dans un souci d'inclusivité.

Pour cette 1^{re} édition, 97 idées ont été déposées par les Ovillois lors de l'appel à idées. Les services municipaux en ont analysées 92. Un premier atelier technique a d'abord réuni les agents de différentes directions (services techniques, affaires culturelles, sports et jeunesse, événementiel) pour évaluer la recevabilité des propositions (annexe 10). Lors de la phase d'analyse, la difficulté a été de coordonner la disponibilité des équipes pour travailler ensemble.

Sur les 4 ateliers programmés, 1 seul a pu réunir les services. Les échanges se sont ensuite poursuivis par téléphone ou messagerie.

À l'issue de cette analyse, un atelier d'idéation a permis aux porteurs de projets d'échanger directement avec les agents afin d'ajuster le contenu des idées, tant sur la forme que sur la faisabilité technique (annexes 11 et 12). Ce format a instauré un dialogue original entre habitants et agents, dans une logique de co-construction. Point d'articulation du budget participatif, l'étape d'analyse et d'idéation nécessite des axes d'amélioration pour mobiliser agents et porteurs d'idées.

A l'issue de l'étape d'analyse des idées, 18 projets ont été retenus pour être soumis au suffrage (annexe 20). Le service communication a élaboré une campagne multicanale : affichage sur les panneaux publicitaires (annexe 7), série de publications sur les réseaux sociaux, articles dans le bulletin municipal (annexes 13 et 14) et diffusion de 20 000 sacs à pain dans 13 boulangeries ovilloises pour toucher un large public.

La phase de vote s'est tenue du 10 au 31 mars 2025. Les habitants avaient la possibilité de voter en ligne ou via l'urne placée à l'accueil de l'hôtel de ville. Le scrutin a réuni 817 votants. Les quatre projets qui ont recueillis le plus de voix seront réalisés et financés par l'enveloppe des 100 000 € votés au budget 2025 (annexe 23).

Une cérémonie des projets lauréats avec l'exposition de l'ensemble des projets soumis au suffrage s'est tenue le 9 avril 2025. Elle a été l'occasion de valoriser les porteurs de projets et de rappeler les étapes du budget participatif (annexe 14).

Un tableau de bord permet maintenant de suivre la mise en œuvre des projets (annexe 24).

En termes de transparence, le dispositif était - et est toujours – accessible à tous sur l'Observatoire citoyen (annexe 25). La consultation de l'ensemble des idées proposées et des commentaires des services est possible sans connexion ce qui a rendu visible en temps réel chaque étape du dispositif. La création d'un compte personnel pour proposer une idée puis pour prendre part au vote restait cependant nécessaire de manière à contrôler le nombre d'idées déposées et de voix exprimées.

IMPLICATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS & ACTRICES

* parties prenantes, publics cibles, publics éloignés (nombre de personnes concernées), présence de contradictoire durant la démarche (quand (calendrier) et comment, quelles implications ?) etc.

La réussite de ce budget participatif repose sur l'implication étroite d'un large éventail d'acteurs, internes comme externes, associant dès le départ élus, services municipaux, partenaires techniques, habitants et publics cibles.

Le projet a été initié et porté par la municipalité, dans le cadre d'un engagement politique clair en faveur d'une démocratie participative renouvelée. Le maire, l'adjoint à la démocratie participative, l'adjointe aux solidarités et un élu référent aux conseils de quartier ont été mobilisés à chaque étape du processus.

Le pilotage opérationnel a été assuré par la Mission participation citoyenne, avec une coordination transversale des services, en particulier la Direction jeunesse, sport et vie associative et la Direction des services techniques ainsi que le service communication. L'ensemble des services a été associé dès la phase préparatoire, notamment grâce aux ateliers d'alignement (annexes 15 et 16), qui ont permis d'identifier collectivement les objectifs, cibles et modalités d'action.

Concernant l'ingénierie externe, les services ont été accompagnés par deux partenaires : l'ANCT, dans le cadre du programme « Territoires d'engagement », qui a apporté un accompagnement stratégique (annexe 17), et l'agence Open Communities, spécialisée en intelligence collective, qui a appuyé la conception du dispositif et animé les ateliers (annexe 18). Le gestionnaire de la plateforme de l'Observatoire citoyen, Klapoti, a apporté un soutien technique et stratégique sur l'animation de la page numérique.

Du côté des publics visés, la démarche s'adressait à l'ensemble des Ovillois à partir de 16 ans (annexe 10). Une attention particulière a été portée aux publics éloignés des dispositifs déjà existants. La stratégie « d'aller vers » a été centrale, avec des actions menées en médiathèque, sur les marchés, auprès des lycéens et à l'épicerie sociale (annexe 3).

Les ambassadeurs du Conseil municipal des jeunes ont été mobilisés pour tester le dépliant d'appel à idées afin de s'assurer de la bonne compréhension de la démarche (annexe 22).

Cet atelier a permis de faire évoluer le support pour une meilleure accessibilité. Ces efforts ont permis d'ouvrir la participation à de nouveaux profils, notamment des jeunes, des parents isolés et des publics se sentant peu concernés par les dispositifs actuels.

Plusieurs chiffres témoignent de cette mobilisation :

- 97 idées déposées par 85 porteurs,
- 4 300 connexions recensées sur la plateforme sur l'ensemble de la période (du 4 novembre 2024 au 9 avril 2025),
- 18 projets soumis au vote, et 817 participants ont pris part au vote pour un total de 2 337 voix.
- La diffusion de 20 000 sacs à pain dans treize boulangeries ovilleuses a permis de toucher de nombreux habitants et d'associer les commerçants locaux à la démarche participative (annexe 14).

La démarche a intégré un dispositif prenant en compte le contradictoire. Dès le lancement, une ligne téléphonique et une adresse mail dédiée au budget participatif ont été créées. Les messages reçus ont donné lieu à des réponses systématiques, motivées, et publiées de manière accessible sur la plateforme.

Cinq idées jugées diffamatoires et manifestement inéligibles ont été écartées. Ce souci du contradictoire s'est exprimé lors de l'atelier d'idéation, où services et citoyens ont pu confronter leurs points de vue. Ce dialogue original a permis de clarifier les contraintes techniques, d'ajuster les idées sans les dénaturer et de créer une culture de la négociation constructive entre les citoyens et les services municipaux, là où les citoyens avaient l'habitude de dialoguer uniquement avec les élus.

Enfin, les retours montrent une évolution encourageante par rapport aux dispositifs précédents : la diversité des profils, bien qu'encore perfectible, s'est accrue. Les modalités d'implication, plus concrètes et inclusives, ont favorisé l'émergence d'une participation active et pluraliste (cf. page 10 de l'annexe 26).

RETOURS

* évaluation en interne par le porteur de projet et par les citoyens, impact de la démarche sur le projet, suivi (retour auprès des habitants, continuité de l'association), expérience des citoyens, réussite ou échec et raisons ?

Dès sa conception, le budget participatif a été pensé comme une première édition expérimentale, devant faire l'objet d'une évaluation et d'un retour structuré à plusieurs niveaux. Ce principe de réflexivité permanente s'est traduit par une série de bilans réalisés ou prévus, permettant de mesurer l'efficacité du dispositif, d'en tirer les enseignements et d'en garantir la pérennisation.

Le premier bilan a été mené en interne, par la mission participation citoyenne et Klapoti, dès la clôture des phases de dépôt et de vote. Il s'est concentré sur les aspects techniques et opérationnels, notamment les éventuels dysfonctionnements de la plateforme Observatoire citoyen, la coordination entre services, et l'efficacité des canaux de communication. Cette évaluation a confirmé la fiabilité de l'outil numérique et souligné la fluidité de la mobilisation, malgré un calendrier resserré. Parallèlement, quelques ajustements internes ont été identifiés, comme le besoin d'améliorer les échanges interservices pendant l'analyse des idées.

Un second bilan a été conduit avec le cabinet Open Communities, qui a accompagné la démarche. Ce retour a permis d'identifier les points forts et les points de vigilance à travers une typologie « Keep – Improve – Stop – Start », formalisée dans un document d'évaluation intermédiaire (annexe 26). Cette méthode a favorisé une prise de recul collective, en valorisant ce qui a bien fonctionné tout en formulant des pistes d'évolution concrètes pour les prochaines éditions. Cette phase a permis d'évaluer le degré d'acquisition de la méthodologie participative au sein des services.

Un troisième bilan a été organisé avec l'ANCT, partenaire institutionnel du projet. Il a porté sur l'intérêt de l'accompagnement national dans la construction du dispositif, les apports méthodologiques et les leviers de diffusion à d'autres échelles. Ce retour a confirmé l'adéquation entre les besoins locaux et les outils mobilisés, tout en valorisant l'investissement de la collectivité dans une ingénierie participative ambitieuse et dans une démarche de conduite du changement (annexe 17).

Deux autres bilans sont programmés : l'un à l'issue de la réalisation des projets, pour évaluer la mise en œuvre concrète avec les services et les porteurs d'idées ; l'autre à l'échelle politique, entre l'ANCT et la municipalité, pour interroger l'apport global de la démarche à l'action publique locale.

Du point de vue des citoyens, le retour d'expérience s'est révélé positif. Malgré un nombre restreint de participants, l'atelier d'idéation a été particulièrement apprécié pour sa dimension collaborative.

LA DÉMARCHE

Les habitants ont souligné la qualité du dialogue avec les services et la sensation d'être réellement écoutés et pris au sérieux. Tandis que les agents municipaux y ont vu l'occasion de partager avec les habitants leur expertise technique dans une logique de valorisation. La cérémonie d'annonce et la valorisation publique des projets ont également renforcé le sentiment d'appartenance à une démarche collective.

Plus largement, la démarche a eu un impact réel sur les projets eux-mêmes. Les quatre projets lauréats ont tous bénéficié d'une reformulation partagée avec les services, garantissant leur faisabilité tout en respectant l'esprit initial. Un tableau de bord de suivi, actualisé régulièrement, permet d'associer les porteurs d'idées à chaque étape de la mise en œuvre (annexe 24).

Enfin, cette première édition a permis de renforcer la culture participative au sein de la collectivité. Les services ont mieux compris les enjeux d'une collaboration étroite avec les habitants dans la conception des projets ; les élus ont constaté l'efficacité d'un dispositif structuré, et les citoyens ont expérimenté une forme de pouvoir d'agir concrète. Si la participation des publics éloignés reste perfectible, cette édition a posé les bases d'un modèle reproductible, crédible et adaptable à d'autres dispositifs.

Le budget participatif est désormais inscrit dans l'histoire de la démocratie participative ovilleoise afin d'être renouvelé.

AJOUTS SUR LA DÉMARCHE

La démarche initiée pour mener ce 1er budget participatif repose sur une préparation ambitieuse, amorcée plus d'un an avant le lancement afin d'assurer la mobilisation partagée des élus et des services municipaux.

Les ateliers d'alignement élus/agents ont permis de construire un cadre méthodologique partagé (annexes 15 à 18). Elle s'inscrit dans une démarche de conduite du changement visant à la montée en compétence des agents dans la conduite de projets transverses.

L'approche design thinking appliquée à la conception du dépliant de l'appel à idées a contribué à une communication plus inclusive capable de mobiliser les habitants qui se tiennent habituellement éloignés des dispositifs de concertation.

L'atelier d'idéation a placé la maîtrise d'usage au cœur de l'analyse, en impliquant concrètement les citoyens dans l'élaboration des projets. Elle a permis de valoriser l'expertise technique des agents et de mieux faire connaître le fonctionnement de la collectivité. Ce dialogue entre usagers et services est une innovation forte qui structurera les futures démarches participatives à Houilles



LA DÉMARCHE

Si des axes d'amélioration existent sur les phases de mobilisation et les échanges habitants/services, la démarche a permis de dérouler cette 1re édition dans les meilleures conditions possible malgré un calendrier restreint lié à son démarrage à 18 mois de la fin du mandat municipal. La méthodologie et les outils acquis pour ce 1er budget participatif ont vocation non seulement à être utilisés sur une prochaine édition, mais aussi à inspirer d'autres dispositifs participatifs.